



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CINQUEUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art.24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie, en séance ordinaire, le

Mercredi 20 Mars 2024

à 19 heures 00

ORDRE DU JOUR

- 1- Vote CFU (Compte Financier Unique) Commune
- 2- Vote CFU Assainissement
- 3- Affectation du résultat Commune
- 4- Affectation du résultat Assainissement
- 5- Taux des taxes locales
- 6- Subventions communales aux associations
- 7- Subvention CCAS
- 8- Surtaxe assainissement
- 9- Revalorisation des tarifs communaux
- 10- Convention avec le Conseil Départemental pour le ralentisseur rue de Rieux
- 11- Révision des loyers communaux
- 12- Autorisation donnée au Maire de passer le marché cantine
- 13- Règlement d'utilisation des salles communales
- 14- Convention SEZEO (Syndicat des Energies Zones Est de l'Oise) – Rue de Pont Sainte Maxence
- 15- Commissions communales - CCPOH (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) et Syndicats divers – Désignation des représentants, des délégués titulaires et suppléants
- 16- Représentants du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- 17- Fonds de concours CCPOH – Rue de Pont Sainte Maxence (2^{ème} tranche)
- 18- Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mise à disposition de la piscine municipale avec la commune de Pont Sainte Maxence pour l'année 2023-2024.

Questions diverses

Le 15 Mars 2024

Le Maire,

Philippe BARBILLON

